

ASSOCIATION OFFICE DE TOURISME DU GARD RHODANIEN



A Bagnols-sur-Cèze le 30 mars 2017

Madame, Monsieur,

Une nouvelle association Office de Tourisme est née le 28 février dernier, avec, à sa tête, un groupe de 25 professionnels du tourisme souhaitant participer activement à la politique touristique du territoire.

Du côté des équipes, une directrice, Claire Prost, a été recrutée pour mener à bien les projets envisagés par cette nouvelle association et les élus du territoire.

Dès cette année, l'Office de Tourisme profitera du regroupement de ses Bureaux d'Information Touristique et de leurs personnels pour promouvoir votre offre sur l'ensemble des 43 communes.

Pour engager des projets d'envergure, l'implication du plus grand nombre est indispensable et je compte sur vous pour rejoindre la dynamique engagée en soutenant cette toute jeune association par le paiement d'une cotisation.

L'assemblée générale n'a pas souhaité modifier les montants dans cette année de transition ; concrètement, cette cotisation permettra à votre structure de figurer dans le guide touristique 2017 destiné à la clientèle de séjour et sur le site internet **tourisme.gardrhodanien.media** (formulaire de mise à jour ou de création de votre insertion joint).

Les membres du directoire, Claire Prost et moi-même restons à votre disposition pour répondre à vos éventuelles interrogations.

Vous remerciant par avance pour l'attention que vous porterez à ce courrier, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes salutations les meilleures.

Emmanuelle BROMBLET
Présidente de l'Association
Office de Tourisme



ASSOCIATION OFFICE DE TOURISME DU GARD RHODANIEN

1^{ère} étape : règlement de votre adhésion annuelle

TARIFS DES COTISATIONS 2017	TTC
Artisans, associations, commerces et artistes	50 €
Caves Produits du terroir Activités de loisirs Campings et aires naturelles de camping de moins de 10 emplacements Hébergements (hôtels, meublés et chambres d'hôtes de moins de 15 lits)	60 €
Activités et commerces saisonniers Campings de 10 emplacements et plus Hébergements (hôtels, meublés et chambres d'hôtes de 15 lits et plus) Restaurants Activités multiples (ex : meublés + chambres d'hôtes, camping et restaurant...)	80 €

Cette cotisation permet à votre établissement d'être répertorié sur le site <http://tourisme.gardrhodanien.media/> et sur le guide touristique de la saison estivale 2017.

Chèque à l'ordre de « Association Office de Tourisme du Gard rhodanien » à envoyer au siège de l'association (adresse en pied de page) ou à déposer dans un des Bureaux d'Information Touristique du territoire (liste ci-dessous).

2^{ème} étape : mise à jour ou communication des informations à diffuser

VOTRE INSERTION DANS LE GUIDE TOURISTIQUE ET SUR LE SITE INTERNET http://tourisme.gardrhodanien.media/ (Envoi avant le 20 avril 2017)	
Si vous étiez déjà partenaire	Merci de relire les informations présentes dans votre insertion actuelle sur le site http://tourisme.gardrhodanien.media/ et de faire parvenir vos éventuelles corrections à un Bureau d'Information Touristique (listing ci-dessous)
Si vous êtes <u>nouveau</u> partenaire	Merci de compléter le formulaire en ligne http://tourisme.gardrhodanien.media/adhesion.php

Les Bureaux d'Information Touristique

Bagnols/Cèze

☎ 04 66 89 54 61

tourisme.bagnols@gardrhodanien.com

Pont St Esprit

☎ 04 66 39 44 45

tourisme.pont@gardrhodanien.com

Goudargues

☎ 04 66 82 30 02

tourisme.goudargues@gardrhodanien.com

Laudun

☎ 04 66 50 55 79

tourisme.laudun@gardrhodanien.com

